



L'ÉCHO DES PRESOIERS

N° 184
Septembre 2010

Journal mensuel du BCBG

EDITO

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST-IL DÉJÀ ARRIVÉ ?

Dans les prochaines années, les intitulés des appellations REGIONALES de Bourgogne auront évolué. Ces derniers mois, les professionnels de Bourgogne et de Beaujolais ont âprement discuté et ce parfois de manière tumultueuse ! Un nouveau cadre réglementaire semble se dessiner pour ces appellations bourgognes, mâçons et beaujolais.

Ce socle est aujourd'hui représenté par l'AOC Bourgogne grand ordinaire : on peut faire mieux comme vocable marketing ! Il va donc être remplacé par le « Coteaux bourguignons ». Le cahier des charges est en cours de finalisation, mais je me permets de vous livrer en « primeur » certaines informations, qui d'ailleurs modifieront sans doute vos connaissances pour les futures dégustations : de Chablis à Villefranche sur Saône, gamay et pinot noir en rouge, chardonnay et aligoté en blanc, vont pouvoir s'assembler avec souplesse.

Les dix crus du Beaujolais pourront se déclarer directement en AOC BOURGOGNE, mais avec des contraintes : si le vin est issu à 85% au moins de gamay, il portera le nom AOC bourgogne gamay, une nouvelle appellation. Pour porter le nom de bourgogne, sans nom de cépage, il faudra que le gamay ne dépasse pas 30% de l'assemblage. La mention Bourgogne pinot noir sera réservée aux vins qui contiennent 85% de pinot noir au minimum et 15 % maximum de gamay.

Quant aux beaujolais blancs, ils ne pourront être commercialisés sous l'appellation AOC Bourgogne blanc, que s'ils proviennent de parcelles délimitées.

Enfin au « sommet » de la gamme des AOC régionales bourgogne, avec indication géographique : Bourgogne hautes Cotes de Nuits, de Beaune, Côtes d'Auxerre, et une future nouvelle : Bourgogne Côte d'Or, sorte de « premium » !

Voilà ce qui vous attend pour les millésimes 2011 et 2012 ;

Qui a dit que la Bourgogne était « compliquée » : j'ai déjà entendu cela quelque part ! Au contraire cela devrait simplifier le paysage des AOC Régionales, et pourquoi pas nous permettre de remettre le Beaujolais dans la région de la grande Bourgogne, comme jadis !

D'ailleurs le 10° cru RÉGNIÉ vient d'obtenir, comme ses 9 frères, son agrément comme AOC Bourgogne, dès lors qu'il ne contient pas plus de 30% de gamay.

J'espère que vous avez tout compris, sinon il vous reste la possibilité de vous inscrire au cycle d'initiation à l'œnologie proposé par le BCBG !

D'ici là : restez zen et profitez de l'automne, de ses salons, des nouvelles dégustations et autres plaisirs gustatifs !

Rémy

Avec la participation de Bourgogne Aujourd'hui et Beaujolais Aujourd'hui.



CA du 10/09/10

Tous les membres du CA étaient présents pour cette rentrée, avec de beaux souvenirs de vacances à raconter et de belles dégustations à commenter, d'où l'ordre du jour un peu succinct mais non moins important.

1) Echo des Pressoirs :

Mise en forme, compte-rendu du CA et informations diverses par François, vendanges de Presse par Guy, diffusion par Jean-Paul et transmission de la fiche d'inscription pour la :

Dégustation Super Prestige « Les grands vins de Bordeaux » programmée le 11 décembre 2010 à Kergoat,

Attention, il n'y aura que 21 inscriptions de retenues, suivant l'ordre d'arrivée chez François. Pour ceux qui sont intéressés, remplissez dès à présent l'inscription jointe, et n'oubliez pas de la poster. Les vins sont déjà achetés, et cela devrait être un des moments forts de nos dégustations !

2) Visite des vignes du Braden à Quimper :

Rémy nous donne quelques infos sur l'organisation de cette journée du 26 juin, qui sera déjà passée, lorsque vous lirez cet EDP. Peut-être un compte rendu à venir ?

3) Salle de réunion pour le CA et les animations du BCBG :

Après avoir pris contact avec le Foyer Laïque de Saint-Marc, il s'avère qu'ils pourront nous recevoir pour nos réunions. Cela n'est pas encore officiel et nous attendons une confirmation de l'Association d'Education Populaire qui occupe les locaux. Nous les remercions déjà pour ce premier accueil qu'ils ont bien voulu nous accorder en septembre. Vous trouverez au verso les différentes informations relatives aux prochaines réunions BCBG.

François



Nos prochains rendez-vous

Les réunions de CA et les différentes dégustations se feront désormais au :

FOYER LAÏQUE DE SAINT-MARC

12, rue du Docteur FLOCH - 29200 BREST

Tél. : 02 98 02 14 80

Atten-

La Formation du 16/10 et la dégustation Super Prestige du 11/12/2010

seront organisées au

RU de KERGOAT, 1, rue commandant Paul Vibert – 29200 BREST

Val-de-Loire et Bourgogne à l'honneur en bordelais au challenge des vins

Les régions viticoles du Val-de-Loire et de Bourgogne ont été mises à l'honneur en bordelais au Challenge international des vins qui s'est clôturé samedi à Bourg (Gironde) après la dégustation de 4.435 vins issus de 33 pays.

Des prix spéciaux ont été attribués dans ces deux régions viticoles ainsi que, comme le veut la tradition, dans les Côtes-de-Bourg et Blaye, où ce concours est né il y a 34 ans, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Pour le Val-de-Loire, l'**AOC Sancerre, cuvée Petit Prince de M. Eric Louis**, a été récompensée ainsi que pour la Bourgogne, l'**AOC Crémant de Bourgogne de M. Sylvain Bouhelier, cuvée tradition**, selon la même source.

Le prix spécial Côtes-de-Bourg a été remis samedi au **Château Gravette-Samonac, cuvée prestige 2008** (rouge), celui de Blaye à l'**Attribut des Tourtes du château les Tourtes 2008** (rouge).

Plus de 700 dégustateurs, venus principalement de Gironde mais aussi de pays étrangers et d'autres départements français, ont testé 4.435 échantillons dont 25 à 28% devraient être médaillés à la fin avril.

Né d'une « bande de copains producteurs du Blayais et des Côtes-de-Bourg », le concours a pris une ampleur internationale en 1981 avec des dégustations de grande ampleur à l'aveugle par des jurys constitués d'amateurs, de metteurs en marché, de producteurs et de techniciens du vin.

Pour cette 34e édition, si les organisateurs ont noté une « légère baisse du nombre de vins testés » (moins 10%) notamment en raison de la crise économique, ils ont relevé une « qualité des vins mondiale en nette progression », a dit à l'AFP le président du Challenge international des vins, Bernard Latouche.

Shuwang Wang, exportateur chinois de vins de Bordeaux depuis 1985, a salué la qualité des vins espagnols qu'il a dégustés cette année tandis que les huit vins de ses compatriotes présentés pour la première fois au Challenge ont été appréciés des dégustateurs, selon les organisateurs.

« Les vins de Bordeaux sont très connus en Chine et c'est mieux de gagner une médaille à Bordeaux que dans les autres concours », a dit M. Wang à l'AFP.

Sources : Dépêches AFP - 13 avril, 2010